

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°656 - ÉDITION DU 29 SEPTEMBRE 2023



ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Statuts et Règlements : non utilisation de la FMI
- Calendrier & organisation des compétitions
- Calendrier & organisation des compétitions : section féminines
- Organisation des Coupes Départementales
- Football d'Animation
- Football d'Animation : section Féminines
- Futsal
- CDIF
- Terrains & installations sportives
- Désignation des délégués



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU DVOF

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

FAFA SAISON 2023-2024



Retrouver toutes les publications (cahiers des charges) du DVOF relatives aux Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) en cliquant sur le lien ci-dessous

<https://district-foot95.fff.fr/documents/?cid=368>



Venez vous former à l'utilisation de la FMI !

Le Vendredi 06 octobre 2023
19h00 au DVOF

Durée : 2h00

3 sessions de formation d'Arbitres
Foot Animation



L'AS Saint Ouen l'Aumône a remporté un deuxième succès dans son championnat de National 3



Deux Val-d'Oisiens appelés



Ronny Zakehi (photo)

Crédit Mutuel

val
d'oise
le département



EKINSPO
VAL-D'OISE

Gourman Dit
RECEPTION

EAGLES





STATUTS ET RÈGLEMENTS

NON UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

COMMISSION DU 25 SEPTEMBRE 2023

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF

Non utilisation de la feuille de match informatisée (FMI)

RAPPEL DU R.S. du D.V.O.F. Saison 2023 - 2023

44.4 –

Non utilisation de la Feuille de match Informatisée (FMI)

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans *l'Annexe Financière du DVOF*.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT

U14 D2 / Unique / Poule A

Journée du 23 SEPTEMBRE 2023

St Prix Es 21	Garges Fcm 21	Garges Fcm 21 responsable
---------------	---------------	---------------------------

Garges Fcm 21 : **AVERTISSEMENT**

L'équipe de Garges n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.

Roissy En France U.S 21	Fosses F. U. 21	Fosses F. U. 21 responsable
-------------------------	-----------------	-----------------------------

Fosses F. U. 21 : **AVERTISSEMENT**

L'équipe de Fosses n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.



U14 D3 / Unique / Poule A

Journée du 23 SEPTEMBRE 2023

Montmagny Fc 21	Gonesse Rc 22	Les deux équipes responsables
-----------------	---------------	-------------------------------

Montmagny Fc 21 : AVERTISSEMENT

Gonesse Rc 22 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

U14 D3 / Unique / Poule C

Journée du 23 SEPTEMBRE 2023

Ermont A.S. 22	Marly La Ville Es 21	Les deux équipes responsables
----------------	----------------------	-------------------------------

Ermont A.S. 22 : AVERTISSEMENT

Marly La Ville Es 21 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

U16 D1 / Unique / Unique

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Ecouen Fc 21	Cergy Pontoise Fc 23	Les deux équipes responsables
--------------	----------------------	-------------------------------

Ecouen Fc 21- : AVERTISSEMENT

Cergy Pontoise Fc 23 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



U18 D2 / Unique / Poule A

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Montmagny Fc 21	Villiers Le Bel Fc 21	Les deux équipes responsables
-----------------	-----------------------	-------------------------------

Montmagny Fc 21 : AVERTISSEMENT

Villiers Le Bel Fc 21 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Seniors Départemental 4 / Unique / Poule A

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Deuil Enghien Fc 2	Fontenay En Paris 2	Les deux équipes responsables
--------------------	---------------------	-------------------------------

Deuil Enghien Fc 2 : AVERTISSEMENT

Fontenay En Paris 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

U16 D2 / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

St Brice F.C. 22	Eragny Fc 21	Les deux équipes responsables
------------------	--------------	-------------------------------

St Brice F.C. 22 : AVERTISSEMENT

Eragny Fc 21 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



Seniors Départemental 2 / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Ermont A.S. 2	Franconville Fc 2	Les deux équipes responsables
---------------	-------------------	-------------------------------

Ermont A.S. 2 AVERTISSEMENT
 Franconville Fc 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Seniors Départemental 4 / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Garges Fcm 3	Courdimanche As 2	Les deux équipes responsables
--------------	-------------------	-------------------------------

Garges Fcm 3 AVERTISSEMENT
 Courdimanche As 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Pontoisienne Js 2	Montsoul Baillet Us 2	Pontoisienne Js 2 responsable
-------------------	-----------------------	-------------------------------

Pontoisienne Js 2 AVERTISSEMENT
 L'équipe de la Pontoisienne n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.

Seniors Départemental 4 / Unique / Poule C

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Auvers-Ennery Fc 1	Bouffémont Acf 2	Les deux équipes responsables
--------------------	------------------	-------------------------------

Auvers-Ennery Fc 1 AVERTISSEMENT
 Bouffémont Acf 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



Critérium Plus De 45 Ans / Unique / Poule C

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

E. Courdim. Menuc. 35	Neuville S/ Oise As 35	Les deux équipes responsables
-----------------------	------------------------	-------------------------------

E. Courdim. Menuc. 35 AVERTISSEMENT

Neuville S/ Oise As 35 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Critérium Plus De 45 Ans / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Garges Fcm 35	Montmorency Fc 35	Garges Fcm 35 responsable
---------------	-------------------	---------------------------

Garges Fcm 35 AVERTISSEMENT

L'équipe de Garges Fcm n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.

U16 D3 / Unique / Poule E

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Ecouen Fc 24	Neuville S/ Oise As 35	Les deux équipes responsables
--------------	------------------------	-------------------------------

Ecouen Fc 24 AVERTISSEMENT

Pontoisienne Js 21 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2023

Présents : MM. Pézière - Sénécal - El Fakri – Cokgul – Mme Sylvestre

Excusés : M. Podan-Mavounzy

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.
Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



CHANGEMENTS

Veillez noter les changements suivants :

*La journée du 17 /09/2023 (CDM, Anciens, Vétérans +45 ans, U16, U18) est reportée au 01/10/2023

*Seniors Garçons : la journée du 10/09/2023 est reportée au 01/10/2023

*Anciens D4 Poule B : la journée du 17/09/2023 est reportée le 01/10/2023
La journée du 24/09/2023 est reportée le 29/10/2023

* U18 D1 – U18 D2 : la journée du 01/10/2023 est reportée au 29/10/2023

MATCH A HUIS CLOS

MONTMORENCY FC

Seniors D4/C

5 matches à jouer à huis clos avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de MONTMORENCY

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Les 5 matches à huis clos se dérouleront la saison 2023-2024

COURRIERS DES CLUBS

Liste des engagements :

- Anciens D4 Poule B JOUY LE MOUTIER FC 2
- Seniors D4 BEAUCHAMP AS 2 poule B alternance 12
- U16 D3 Poule D MENU COURT AS

BEZONS USO

Courriel du 25/09/2023

Les matches U14 se jouent le samedi après-midi à 15H30

**DEUIL FC**

Courriel du 26/09/2023

Les matches U16 D3 poule A et U16 D3 Poule C se joueront pour toute la saison 2023/2024 au stade Alain Mimoun rue Guynemer 95170 Deuil la Barre

ERAGNY AS FC

Courriel du 25/09/2023

U14 D2 Poule B

Les matches à domicile se joueront à 14H30

CORMEILLAIS ACS

Courriel du 25/09/2023

CDM D1 Les matches à domicile se joueront à 09H00

+45 ans Poule C Les matches à domicile se joueront à 9H

+55 ans Poule A se joueront à 9H00

ROISSY US

Courriel du 26/09/2023

U16 D2 poule B

Match 25937068 du 01/10/2023

ROISSY US 21 / VAUREAL FCM 21

Match maintenu à 13H, manque l'accord de votre adversaire

ERAGNY AS FC

Courriel du 25/09/2023

Seniors FEM

Match 27239060 du 30/09/2023

ERAGNY FC 1 / HERBLAY ES1

Match à jouer le 28/10/23

Accord la COC

Prévenir vos adversaires

MARLY ES

Courriel du 24/09/2023

U14 D3 poule C : les matches se dérouleront à 14H30

U14 D3 poule D : les matches se dérouleront à 14H30

Accord la COC

Prévenir vos adversaires

ST OUEN L AUMONE AS

Courriel du 25/09/2023

U14 D3 poule B : les matches se dérouleront à 16H00

U14 D4 poule B: les matches se dérouleront à 14H00

Accord la COC

Prévenir vos adversaires

PUISEUX LOUVRES FC

Courriel du 26/09/2023

Nous avons pris en considération votre demande pour satisfaire votre alternance : nous avons basculé l'équipe Anciens 3 dans le groupe A à la place de Survilliers

Prière de prévenir vos adversaires

**REMERCIEMENTS ARBITRE**

- **FOUSSIER Rayane**

DATES/TERRAINS/HEURES**SOISY ANDILLY MARGENCY FC**

Courriel du 25/09/2023

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 6 / AUVERS ENNERY FC 5

Match N° 25906704 du 22/10/2023

Inversion de match

Nouvelle installation : Stade Municipal Ennery

Accord de la COC

Accord des 2 clubs

ECOUEEN FC

ECOUEEN FC 2 / VAUREAL FCM 1

Match N° 26063072 du 01/10/2023

Nouvel horaire : ce match se jouera à 16H au motif de la Coupe Gambardella

Accord de la COC

Accord des 2 club

BEZONS USO

Suite motif invoque

Seniors D2 poule B

Les matches se joueront à 16H30 pour toute la saison 23/24

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

AUVERS ENNERY FC

AUVERS ENNERY FC 5 / PARMAN AC 5

Match N° 25906750 du 01/10/2023

Nouvelle installation : Stade municipal Ennery

Accord de la COC

Accord des 2 clubs

GOUSSAINVILLE FC

Anciens D4 poule A

Les matches de cette équipe se joueront le dimanche matin à 10H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

ECOUEEN FC

ECOUEEN FC 2 / VAUREAL FCM 1

Match N° 26063072 du 01/10/2023

Nouvel horaire : ce match se jouera à 16H au motif de la Coupe Gambardella

Accord de la COC

U16 D3 Poule A

Match N° 25933618 du 01/10/2023

Nouvel horaire : ce match se jouera à 15H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires



U16 D3 Poule E
 Match N° 2590050 du 01/10/2023
 Nouvel Date : se jouera le 12/11/2023
 Accord de la COC
 Accord des 2 club

USC SAINT GRATIEN

ANCIENS D2 Poule B

Tous les matches de la saison 23/24 se joueront
 STADE AUGUSTE DELAUNE
 14 RUE DES CRESSONNIERES
 95210 SAINT GRATIEN

PORTUGAIS CERGY

CDM D1

PORTUGAIS CERGY / THILLAY ESM
 Match N° 25909213 du 01/10/2023
 Nouvelle installation : Complexe sportif Nelson Mandela Pontoise
 Accord de la COC
 Prévenir vos adversaires

ERMONT AS

AS ERMONT 2/ FC FRANCONVILLE 2
 Match N° 26063064 du 24/09/2023
 Nouvelle date 29/10/2023
 Accord de la COC

MATCHES A JOUER LE 28/10/2023

Match n°27239059 du 30/09/2023 GONESSE RC / SARCELLES AAS 2

MATCHES A JOUER LE 29/10/2023

Seniors D1

Match n°25897412 du 01/10/2023 Ent SSG2 / ECOUEN FC 1

Seniors D3

Match n°26475182 du 01/10/2023 HERBLAY ES / ARNOUVILLE FAS 2

Vétérans = 45 Ans

Match n°25906747 PARMAN AC 35 / BEAUCHAMP 35

MATCHES A JOUER ULTERIEUREMENT

Match n°25900419 DU 01/10/2023 MONTMORENCY FC / HERBLAY ES U16 D3.B
 Match 26525450 DU 01/10/2023 MONTMORENCY FC / VAUXOISE ES VETERANS + 45 ANS
La Commission reporte ces 2 matches, la Rentrée du Foot à lieu à MONTMORENCY le 01/10/2023.



1ER FORFAIT AVISE SANS AMENDE

PARMAIN AC

Courriel du 21/09/2023

U14 D4 Poule D

Match 26512972 du 23/09/2023

HERBLAY ES 23 / PARMAIN AC 21

HERBLAY ES 23 3pts 5buts

PARMAIN AC 21 -1pt 0but

CHAMPAGNE SFC

Courriel du 22/09/2023

Vétérans +45 Poule B

Match 26525443 du 24/09/2023

CHAMPAGNE SFC 95 35 / CONFLANS FC 35

CONFLANS FC 35 3pts 5buts

PARMAIN AC 35 -1pt 0but

DOMONT

Courriel du 20/09/2023

U14 D4 poule B

MARLY LA VILLE ES 22 / DOMONT FC 21

Match 26512969 du 23/09/2023

MARLY LA VILLE ES 22 3pts 5buts

DOMONT FC 21 -1pt 0but

CHAMPAGNE SFC

Courriel du 22/09/2023

U18 D2 Poule B

COSMO TAVERNY 21 / CHAMPAGNE SFC 95 21

Match 26512969 du 23/09/2023

MARLY LA VILLE ES 22 3pts 5buts

DOMONT FC 21 -1pt 0but

FOSES UF

Courriel du 21/09/2023

U18 D2 Poule A

FOSES UF 21 / HERBLAY ES 21

Match 225898419 du 24/09/2023

HERBLAY ES 21 3pts 5buts

FOSES UF 21 -1pt 0but

PIERRELAYE FC

Courriel du 21/09/2023

U14 D4 Poule B

ARGENTEUIL FC 23 / PIERRELAYE FC 21

Match 25899701 du 23/09/2023

ARGENTEUIL FC 23 3pts 5buts

PIERRELAYE FC 21 -1pt 0but

PIERRELAYE FC

Courriel du 21/09/2023

U16 D2 poule B

PIERRELAYE FC 21 / FRANCONVILLE FC 21



Match 25937064 du 24/09/2023
 FRANCONVILLE FC 21 3pts 5but
 PIERRELAYE FC 21 -1pt 0but

THILLAY ESM

Courriel du 21/09/2023

Seniors D3 Poule B

THILLAY VAUD'HERLAND 1 / GROSLAY FC 2

Match 26475178 du 24/09/2023

GROSLAY FC 2 3pts 5but
 THILLAY VAUD'HERLAND 1 -1pt 0but

THILLAY ESM

Courriel du 21/09/2023

Seniors D4 Poule C

EZANVILLE ECOUEN US 1 / THILLAY VAUD'HERLAND 1

Match 26532549 du 24/09/2023

EZANVILLE ECOUEN US 1 3pts 5but
 THILLAY VAUD'HERLAND 1 -1pt 0but

1ER FORFAIT AVEC AMENDE

GARGES FCM

Courriel du 25/09/2023

Seniors D4 poule B

GARGES GONESSE FCM 3 / COURDIMANCHE AS 2

Match 26532145 du 24/09/2023

GARGES GONESSE Amende 24€

COURDIMANCHE AS 2 3pts 5but
 GARGES GONESSE FCM 3 -1pt 0but

AUVERS ENNERY FC

Courriel du 23/09/2023

U14 D4 Poule C

AUVERS ENERY FC 21 / PUISEUX LOUVRESFC 21

Match 27141721 du 23/09/2023

AUVERS ENNERY Amende 24€

COURDIMANCHE AS 21 3pts 5but
 AUVERS ENNERY 21 -1pt 0but

ARGENTEUIL FC

Courriel du 22/09/2023

U18 D2 Poule A

ECOEN FC 22 / ARGENTEUIL FC 22

Match 25898420 du 24/09/2023

ECOEN Amende 24€

ECOEN FC 22 3pts 5but
 ARGENTEUIL FC 22 -1pt 0but

**APPLICATION DE L'ART 9.4 du RS du DVOF**

(Si l'engagement de l'équipe est annulé par le club après la parution du calendrier et avant le début de la compétition ou si elle est déclarée forfait général dans les conditions précitées, celle-ci est pénalisée d'une amende dont le montant est précisé à l'annexe financière du RS du DVOF.

FORFAIT GENERAL (DESENGAGEMENT)**ERAGNY AS FC**

Courrier du 18/09/2023

AS ERAGNY AS FC 22

U14 D3 Poule C

Amende 102€**VALLEE DU SAUSSERON ES**

Courrier du 18/09/2023

VALLEE DU SAUSSERON 1

Seniors D3 Poule A

Amende 102€**ERMONT AS**

Courrier du 25/09/2023

ERMONT AFC 21

U18 D3 Poule B

Amende 102€**ERMONT AS**

Courrier du 25/09/2023

ERMONT AFC 21

U18 D3 Poule B

Amende 102€**ERMONT AS**

Courrier du 25/09/2023

ERMONT AFC 22

U18 D3 Poule A

Amende 102€**BRUYERES BERNES USM**

Courrier du 22/09/2023

BRUYERES BERNES US 1

U16 D3 Poule D

Amende 102€**PUISEUX LOUVRES FC**

Courrier du 21/09/2023

PUISEUX LOUVRES 95 1

Seniors Féminines D1

Amende 102€**MENUCOURT AS**

Courrier du 22/09/2023

MENUCOURT AS 1

U18 D3 Poule A

Amende 102€



PIERRELAYE FC

Courrier du 21/09/2023

PIERRELAYE FC 31

ANCIENS +35 Poule A

Amende 102€

Secrétaire de Séance
M. Patrick Sénécal

Président de Séance
Mme Sylvestre



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPETITIONS SECTIONS FEMININES

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = 50€

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION :

La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

COURRIERS

FRETTOISE ES

Nous vous informons que toutes les filles des sections féminines, de mixité ou non licenciées peuvent participer.

ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

Nous avons pris note et nous retirons votre équipe U15F à 8.

ST OUEN L4AUMONE AS

Nous avons bien rajouté l'engagement de votre équipe U11F



Concernant les U15R3 s'adresser à la LPIFF

ADAMOIS OL

Nous avons bien pris note du changement d'horaire des U18F à 8.

Pour rappel les rencontres doivent débiter entre 14h30 et 17h au-delà de se créneaux il faut l'accord de l'adversaire.

Nous avons pris note pour vos U15F en cas de modification nous reviendrons vers vous.

Nous avons pris note du retrait du retrait de votre équipe séniors F à 8.

PUISEUX LOUVRES FC

Nous avons bien pris note de l'engagement d'une équipe U15F à 8.

Je vous rappel que vous devez contacter la ligue pour changer votre engagement U15F R3.

ENGAGEMENTS DES CLUB

LES ENGAGEMENTS SUIVANTS FONT SUITE AUX MODIFICATIONS OU ENGAGEMENTS DES CLUBS.

- A DATER DE CE JOUR TOUT RETRAIT « **ANNULATION DE L'ENGAGEMENT APRES PARUTION DES CALENDRIERS** » **SOIT 102€**
- A DATER DU 1^{ER} JOUR DE COMPETITION **LE FORFAIT GENERAL SERA IMPUTE**



U11F	U13F CRITERIUM	U13F Avenir
1 ERMONT AS 1	1 ENT ESSG/SOISY 2	1 ENT HERBLAY/ST LEU 1
2 MONTMORENCY FC 1	2 GROSLAY FC 1	2 GARGES FCM 1
3 PERSAN US 03 1	3 MONTMORENCY FC 1	3 ST BRICE FC 1
4 ENT ESSG/SOISY 1	4 PERSAN US 03 1	4 ERAGNY AS 1
5 ENT ESSG/SOISY 2	5 ADAMOIS OL 1	5 SARCELLES AAS 1
6 BELLOY ST MARTIN ASC 1	6 ST PRIX ES 1	6 ENT ESSG/SOISY 1
7 ADAMOIS OL 1	7 FRANCONVILLE FC 1	7 ST OUEN AUMONE AS 1
8 ST PRIX ES 1	8 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	8 ARGENTEUIL RC 1
9 FRANCONVILLE FC 1	9 SARCELLES AAS 2	
10 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	10 ST OUEN AUMONE AS 2	
11 SARCELLES AAS 1	11 JOUY LE MOUTIER FC 1	
12 SARCELLES AAS 2	12 BEZONS USO 1	
13 GARGES FCM	13 ST BRICE FC 2	
14 ERAGNY AS 1	14 GONESSE RC 1	
15 BEZONS USO 1	15 ENT BEAUMONT MOURS 1	
16 ST BRICE FC 1	16 CERGY PONTOISE FC 1	
17 GONESSE RC 1	17 CERGY PONTOISE FC 2	
18 ENT BEAUMONT MOURS 1	18 COSMO TAVERNY 1	
19 CERGY PONTOISE FC 1	19 ENT HERBLAY/ ST LEU 2	
20 CERGY PONTOISE FC 2	20 ENT HERBLAY/ ST LEU 3	
21 VIARMES ASNIERES OL 1	21 ARGENTEUIL FC 1	
22 COSMO TAVERNY 1	22 DEUIL ENGHIEU FC 1	
23 ENT HERBLAY/ST LEU 1	23 SARCELLES AAS 3	
24 ARGENTEUIL FC 1	24 CORMEILLAIS ASC 1	
25 DEUIL ENGHIEU FC 1		
26 FOSSES FU 1		
27 ST OUEN L'AUMONE AS 1		

U6F & U7F	U8F & U9F
1 ADAMOIS OL	1 ERAGNY AS FC
2 CERGY PONTOISE FC	2 ADAMOIS OL
3 ST PRIX ES	3 CERGY PONTOISE FC
4	4 ERMONT AS
5	5 ST PRIX ES
6	6 VIARMES ASNIERES OL

U15F à 8	U15F à 11	U18F à 8	U18F à 11
1 GROSLAY FC 1	1 PERSAN US 03 1	1 ADAMOIS OL 1	1 ENT BEAUMONT MOURS 1
2 PERSAN US 03 1	2 ADAMOIS OL 1	2 ROISSY EN France US 1	2 ARGENTEUIL FC 1
3 BELLOY ST MARTIN ASC 1	3 ECOUEN FC 1	3 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	3
4 ADAMOIS OL 1	4 ECOUEN FC 2	4 ECOUEN FC 1	4
5 ST PRIX ES 1	5	5 PERSAN US 03 1	5
6 ROISSY EN France US 1	6	6 ENT BEAUMONT MOURS 1	6
7 ADAMOIS OL 2	7	7 DEUIL ENGHIEU FC 1	7
8 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	8	8	8
9 COSMO TAVERNY 1	9	9	9
10 ENT HERBLAY/ST LEU 3	10	10	10
11 ARGENTEUIL FC 1	11	11	11
12 FOSSES FU 1			
13 PUISEUX LOUVRES 95 FC			
14 ENT BEAUMONT MOURS 1			
15 CORMEILLAIS ASC 1			



ENGAGEMENT EN LIGUE			
U15F R3 LIGUE	U18F R3 LIGUE	SENIORS F à 8	SENIORS F D1 à 11
1 CERGY PONTOISE FC 1	1 ENT ESSG/SOISY 2	1 BELLOY ST MARTIN ASC 2	1 COSMO TAVERNY 2
2 ENT HERBLAY/ST LEU 1	2 ENT HERBLAY/ST LEU 1	2 ADAMOIS OL 1	2 GONESSE RC 1
3 ENT HERBLAY/ST LEU 2	3 ST BRICE FC 1	3 ST PRIX ES 1	3 CERGY PONTOISE FC 2
4 ERMONT AS 1	4 ERAGNY AS 1	4 GAFEPB 1	4 DOMONT FC 1
5 MONTMORENCY FC 1	5 CERGY PONTOISE FC 1	5 GROSLAY FC 1	5 ENT HERBLAY/ST LEU 1
6 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	6 CERGY PONTOISE FC 2	6 GROSLAY FC 2	6 ARGENTEUIL FC 1
7 ARGENTEUIL RC 1	7 MONTMORENCY FC 1	7 ENT BEAUMONT MOURS 1	7 MONTMORENCY FC 1
8 BEZONS USO 1	8 ARGENTEUIL RC 1	8 CHAMPAGNE SFC 1	8 FRANCONVILLE FC 1
9 FRANCONVILLE FC 1	9 FOSSES FU 1	9 ENT HERBLAY/ST LEU 2	9 PUISEUX LOUVRES 95 1
10 PUISEUX LOUVRES 95	10 COSMO TAVERNY 1	10 MAGNY EN VEXIN FC 1	10 ERAGNY FC 1
11 DEUIL ENGHEN FC	11 GARGES FCM 1	11 ST BRICE FC 1	11 SARCELLES AAS 3
12 GONESSE RC 1	12 CORMEILLAIS ASC 1	12 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 2	12 ENT MARLY FOSSES 1
13 ENT ESSG/SOISY 2	13 BEZONS USO 1		13 BELLOY ST MARTIN ASC 1
14 ENT ESSG/SOISY 3	14 GONESSE RC 1		14
15 GARGES FCM 1			

RENTREE DU FOOT FEMININ

Elle aura lieu à Montmorency : le DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE 2023

**Complexe sportif Nelson Mandela
Chemin de la butte aux pères
95160 Montmorency**

Un google form a été envoyé.

Pensez à le retourner jusqu'au lundi 25/09/23 18h dernier délais

ATTENTION : On n'acceptera pas des joueuses non inscrites via le google form

ANNUAIRE FEMININ & WHATSAPP

L'ensemble des clubs inscrits et des catégories ont acceptés la diffusion des coordonnées.

LES CLUBS QUI ONT REFUSES

- FRANCONVILLE FC
- GARGES FCM

FEUILLES DE MATCHS

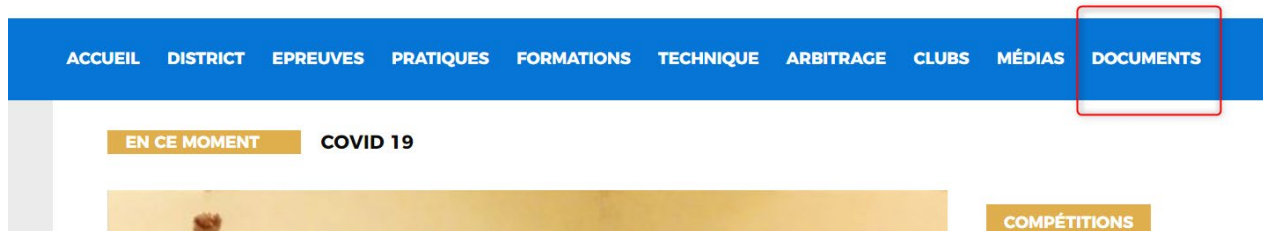
**Nous vous rappelons que le DVOF a mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.
Ci-dessous la procédure.**

ETAPE 1



FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre



ETAPE 2





ETAPE 3

Saison 2022-2023

Saison 2021-2022

Saison 2020-2021

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >	Les règles du jeu de U6 à U13	Feuille de plateau U6 / U7
TECHNIQUE >		
COMMISSION >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
FEMININES >	Feuille de plateau U8 / U9	Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FOOTBALL D'ANIMATION >		
FUTSAL >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 11-01-2023 FEMININES
ARBITRAGE >	Feuille de présence U7 Féminines	Feuille de présence U9 féminines
FEUILLE DE MATCH >		
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2023

Présents : M. Lacour - Mme Cyprien - M. Lutz - Mme Lutz

Absents excusés : M. N'Diaye - M. Moukrim - M. Maillet

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30

- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.



Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.

PROCHAIN TIRAGE :

Mardi 03 octobre 2023

Seront tirés les catégories suivantes :

Coupes du Val d'Oise Crédit Mutuel

- U18

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 15 octobre 2023.

COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – SENIORS 1 ANDRE COUTELIER

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – CVO SENIORS 1

Match	CLUB	CLUB
1	PRESLES USL 1	MFC 1
2	PUISEUX LOUVRES 95 1	AUVERS ENNERY FC 1
3	FRETTOISE ES 1	MONTSOULT BAILLET US 1
4	EAUBONNE CSM 1	VEXIN AS 1
5	ES HERBLAY 1	VIARMES ASNIERES OL 1
6	PARMAIN AC 1	BOUFFEMONT ACF 1
7	COURDIMANCHE AS 1	ECLAIR DE PUISEUX 1
8	ST PRIX ES 1	FONTENAY EN PARISIS 1
9	BEAUCHAMP AS 1	NEUVILLE S/OISE AS 1
10	MONTMORENCY FC 1	PIERRELAYE FC 1
11	ENT BEAUMONT MOURS 1	ROISSY EN FRANCE US 1
12	MARCOUVILLE CITY CP 1	DOMONT FC 1
13	MAGNY US CANTON 1	FOSSES FU 1
14	ESM THILLAY 1	EZIANVILLE ECOUEN US 1
15	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	PONTOISIENNE JS 1



COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – ANCIENS

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – CVO ANCIENS

Match	CLUB	CLUB
1	ES HERBLAY 1	VIARMES ASNIERES OL 1
2	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	PORTUGAIS PAIX VIVRE 1
3	MARLY LA VILLE 1	VALLEE DU SAUSSERON 1
4	GARGES FCM 1	CERGY PONTOISE FC 1
5	DOMONT FC 1	USC SAINT GRATIEN 1
6	ESM THILLAY 1	FRANCONVILLE FC 1
7	ENT BEAUMONT/ PERSAN 1	ADAMOIS OL 1
8	ARGENTEUIL FC 1	PISCOP MOISSELLES AS 1
9	MONTMORENCY FC 1	GAFEPB 1
10	ARGENTEUIL FRANCO PORTUGAIS 1	FOSES FU 1
11	COURDIMANCHE AS 1	BOUFFEMONT ACF 1
12	ACADEMIE FOOTBALL CL 1	VEXIN AS 1
13	MAGNY US CANTON 1	DEUIL ENGHEN FC 1
14	NEUVILLE SUR OISE AS 1	PUISEUX LOUVRES 95 1
15	MONTIGNY FC 95 1	MFC 1
16	JOUY LE MOUTIER FC 1	OSNY FC 1
17	AUVERS ENNERY FC 1	PERSAN PORTUGAIS 1
18	FC VILLIERS LE BEL 1	RC ARGENTEUIL 1
19	MONTSOULT BAILLET US 1	FRETTOISE ES 1
20	BEAUCHAMP AS 1	BELLOY ST MARTIN ASC 1
21	COSMO TAVERNY 1	ERMONT AS 1
22	ST BRICE FC 1	ARNOUVILLE FAS 1
23	FONTENAY EN PARISIS 1	BRUYERES BERNES USM 1
24	EAUBONNE CSM 1	ST PRIX ES 1
25	ENT SSG 1	SFC CHAMPAGNE 95 1
26	ROISSY EN FRANCE US 1	VAUREAL FCM 1



COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – +45 ANS

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – CVO +45 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ENT SSG 5	ERAGNY FC 5
2	BRUYERES BERNES USM 5	AUVERS ENNERY FC 5
3	ERMONT AS 5	COSMO TAVERNY 5
4	SFC CHAMPAGNE 95 FC 5	ECOUCEN FC 5
5	ST LEU 95 FC 5	CORMEILLAIS ACS 5
6	JOUY LE MOUTIER FC 5	NEUVILLE SUR OISE FC 5
7	BEAUCHAMP AS 5	PARMAIN AC 5
8	ENT MMB 5	VIARMES ASNIERES OL 5
9	ES HERBLAY 5	GONESSE RC 5
10	SOISY ANDILLY M. 5	MONTSOULT BAILLET US 5
11	ESM THILLAY 5	FOSES FU 5
12	MONTIGNY FC 95 5	COURDIMANCHE AS 5
13	CERGY PORTUGAIS 5	OSNY FC 5
14	FRANCONVILLE FC 5	GARGES FCM 5
15	MONTMORENCY FC 5	FONTENAY EN PARISIS 5
16	EXEMPT : VEXIN AS 5	

COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – CDM

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – CVO CDM

Match	CLUB	CLUB
1	FC VILLIERS LE BEL 5	ROISSY EN FRANCE US 5
2	AS TOHO 5	ERAGNY FC 5
3	COURDIMANCHE AS 5	VAUREAL FCM 5
4	MCA FC 5	CERGY PONTOISE FC 5
5	CORMEILLAIS ACS 5	ESM THILLAY 5
6	ENT MMB 5	PORTUGAIS PAIX VIVRE 5
7	JOUY LE MOUTIER FC 5	CERGY PORTUGAIS 5
8	PUISEUX LOUVRES 95 5	ES HERBLAY 5



COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – U16

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – CVO 16 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ST PRIX ES 1	FRANCONVILLE FC1
2	EZANVILLE ECOUEN US 1	EAUBONNE CSM 1
3	MARLY LA VILLE ES 1	NEUVILLE SUR OISE AS 1
4	MONTMORENCY FC 1	PIERRELAYE FC 1
5	FOSSÉS FU 1	GARGES FCM 1
6	ENT MMB 1	MFC 1
7	ARNOUVILLE FAS 1	BEZONS USO 1
8	GROSLAY FC 1	FRETTOISE ES 1
9	ES HERBLAY 1	ST LEU 95 FC1
10	PUISEUX LOUVRES 95 1	COURDIMANCHE AS 1
11	VAUREAL FCM 1	AUVERS ENNERY SC 1
12	BEAUCHAMP AS 1	MAGNY US 1
13	ERAGNY FC 1	BELLOY ST MARTIN ASC 1
14	FC VILLIERS LE BEL 1	PERSAN US 1
15	VIARMES ASNIERES OL 1	MENUCOURT AS 1
16	COSMO TAVERNY 1	ECOUEN FC 1
17	MONTSOULT BAILLET US 1	ROISSY EN FRANCE US 1
18	ACADEMY FOOTBALL CL 1	SOISY ANDILLY M. 1
19	GOUSSAINVILLE FC 1	GONESSE RC 1
20	ENT BEAUMONT MOURS 1	JOUY LE MOUTIER FC 1
21	PONTOISIENNE JS 1	ADAMOIS OL 1
22	DOMONT FC 1	OSNY FC 1
23	MARCOUVILLE CITY CP 1	DEUIL ENGHEN FC 1
24	ERMONT AS 1	GAFEPB 1
25	ESM THILLAY	SFC CHAMPAGNE 95 1



COUPE DU COMITE – SENIORS 2 JEAN LESTRUHAUT

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – COMITE SENIORS 2

Match	CLUB	CLUB
1	ROISSY EN FRANCE US 2	GAFEPB 2
2	AUVERS ENNERY FC 2	GOUSSAINVILLE FC 2
3	GROSLAY FC 2	ENT MMB 2
4	MENUCOURT AS 2	PIERRELAYE FC 2
5	JOUY LE MOUTIER FC 2	SARCELLES AAS 3
6	RC ARGENTEUIL 2	ST LEU 95 FC 2
7	GONESSE RC 3	ADAMOIS OL 2
8	BOUFFEMONT ACS 2	PERSAN US 03 2
9	PONTOISIENNE JS 2	FC VILIERIS LE BEL 3
10	MONTMORENCY FC 2	SFC CHAMPAGNE 95 2
11	ARNOUVILLE FAS 2	DEUIL ENGHEN FC 2
12	BEZONS USO 2	ECOUEN FC 2
13	PERSAN US 03 3	VAUREAL FCM 2
14	ES HERBLAY 2	FC VILLIERS LE BEL 2
15	FRANCONVILLE FC 2	ST OUEN L'AUMÔNE AS 3
16	ESM THILLAY 2	MARLY LA VILLE ES 2
17	ERAGNY FC 2	CORMEILLAIS ACS 2
18	FONTENAY EN PARISIS 2	GONESSE RC 2
19	OSNY FC 2	ST PRIX ES 2
20	VIARMES ASNIERES OL 2	ERMONT AS 2
21	COURDIMANCHE AS 2	ST BRICE FC 2
22	EAUBONNE CSM 2	GARGES FCM 2
23	GARGES FCM 3	COSMO TAVERNY 2
24	SOISY ANDILLY M. 2	ARGENTEUIL FC 2
25	MONTSOULT BAILLET US 2	MAGNY US CANTON 2



COUPE DU COMITE - ANCIENS

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – COMITE ANCIENS 2

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS 2	ENT BEAUMONT MOURS 2
2	AUVERS ENNERY FC 2	ERAGNY FC 2
3	PUISEUX LOUVRES 95 3	DOMONT FC 2
4	PUISEUX LOUVRES 95 2	GOUSSAINVILLE FC 2
5	ESM THILLAY 2	MENUCOURT AS 2
6	JOUY LE MOUTIER FC 2	PERSAN PORTUGAIS ASC 2
7	MONTMORENCY FC 2	ST PRIX ES 3
8	BOUFFEMONT ACS 2	CHAUMONTEL LUZARCHES FC 2
9	CERGY PONTOISE FC 2	ENT MMB 2
10	ARGENTEUIL FC 2	VAUREAL FCM 2
11	MFC 2	ENT MMB 3
12	BEAUCHAMP AS 2	MARLY LA VILLE ES 2
13	GARGES FCM 2	ENT MMB 4
14	ECOUEN FC 2	FRANCONVILLE FC 2
15	GROSLAY FC 2	COURDIMANCHE ASC 2
16	BEAUCHAMP AS 3	ST PRIX ES 2
17	FOSSES FU 2	DEUIL ENGHEN FC 2
18	BELLOY ST MARTIN ASC 2	SFC CHAMPAGNE 95 2
19	GONESSE RC 2	ST LEU 95 FC 2
20	EXEMPT : ERAGNY FC 3	



COUPE DU COMITE - U16

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – COMITE 16 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	COSMO TAVERNY 2	ST OUEN L'AUMONE AS 2
2	GONESSRE RC 2	PERSAN US 03 2
3	FRANCONVILLE FC 2	CORMEILLAIS ACS 2
4	BEAUCHAMP AS 2	GARGES FCM 2
5	SARCELLES AAS 5	ENT. MARLY / FONTENAY 2
6	ADAMOIS OL 2	ST LEU 95 FC 2
7	CERGY PONTOISE FC 4	MENUCOURT AS 2
8	ST BRICE FC 2	JOUY LE MOUTIER FC 2
9	GOUSSAINVILLE FC 2	ENT SSG 2
10	ARGENTEUIL FC 2	VAUREAL FCM 2
11	ENT MMB 2	ERAGNY FC 2
12	MONTMORENCY FC 2	CORMEILLAIS ACS 3
13	ECOUEEN FC 4	ST BRICE FC 3
14	SFC CHAMPAGNE 95 2	ECOUEEN FC 2
15	DEUIL ENGHIEEN FC 2	ECOUEEN FC 3
16	ES HERBLAY 2	RC ARGENTEUIL 2
17	ST OUEN L'AUMONE AS 3	OSNY FC 2
18	RC ARGENTEUIL 3	SARCELLES AAS 4
19	ERMONT AS 2	ACADMIE FOOTBALL CL 2
20	FOSSES FU 2	BEZONS USO 2
21	SARCELLES AAS 3	CERGY PONTOISE FC 3
22	EXEMPT : SOISY ANDILLY M. FC 2	

Animateur de séance : M. Maillet
 Secrétaire de séance : MME Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2023

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos
M Sénécal – M Le Nagard

Assiste : M Allard (CTDAP)

Excusée : Mme Escroignard (Comité)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIER DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 19 09 23

Pris note des coordonnées de votre correspondant Foot animation

BEAUCHAMP AS : Mail du 20 09 23

Pris note des coordonnées de votre correspondant Foot animation

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 24 09 23

Pris note de la modification de vos engagements d'équipes en U8 & U9

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 21 09 23

Pris note des coordonnées de votre correspondant Foot animation

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 25 09 23

Pris note de votre demande d'engager une 2^{ème} équipe U6/U7

ERMONT ACF : Mail du 25 09 23

Pris note de votre interrogation concernant l'engagement de vos équipes U8 et U9 en niveau 1. Comme indiqué dans les PV précédents, pour intégrer le niveau 1, il faut engager au moins 1 équipe U8 et 1 équipe U9 en niveau 2. Si cette condition n'est pas respectée, les équipes redescendent automatiquement en niveau 2.

FONTENAY FC : Mail du 25 09 23

Pris note des coordonnées de votre correspondant Foot animation

FONTENAY FC : Mail du 25 09 23

Pris note de l'impossibilité de recevoir des plateaux le 07/10 & 09/12.

FOSES UF : Mail du 22 09 23

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire en U12/U13. La commission a positionné votre équipe à la place de l'exempt dans la poule C.

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 25 09 23

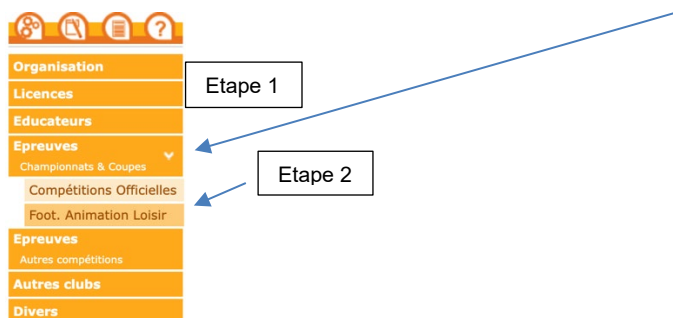
Pris note de votre demande d'engager 2 équipes pour le Challenge U10 & 2 équipes pour le Challenge U11.

MARLY ES : Mail du 25 09 23

Pris note de votre demande de dérogation d'horaire des rencontres de critérium U12/U13 – série 2. La commission transmet au secrétariat pour modification dans agendas des clubs concernés

OSNY FC : Mail du 21 09 23

Pris note de votre interrogation concernant une modification d'horaire pour un match U12 Avenir. Toutes les demandes de dérogation doivent être faite sur Footclubs via la nouvelle application comme photo ci-dessous :



PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 21 09 23



Pris note de votre remarque concernant les engagements. Depuis le PV de la commission du 28 08, les dates d'engagements des équipes dans FAL pour les U6/U7 & U8/U9 et via le Google Form pour les U10/U11 & U12/U13. Vos engagements d'équipes sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

ST PRIX ES : Mail du 19 09 23

Pris note des coordonnées de votre correspondant Foot animation

SOISY AM FC : Mail du 20 09 23

Pris note de votre indication de terrain pour les rencontres de critérium

VAUREAL FCM : Mail du 25 09 23

Pris note de votre demande d'engager une 3^{ème} équipe U13. La commission ne comprend pas votre demande car vous avez déjà engagé 4 équipes pour la catégorie U12/U13.

DEMANDE D'INFORMATION

La commission demande à chaque club de lui transmettre par mail rapidement les renseignements suivants :

- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U6/U7
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U8/U9
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U10/U11
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U12/U13

La commission rédigera ensuite un tableau des correspondants, qui vous sera transmis et visible sur le site du DVOF, afin de faciliter les déplacements des équipes sur les plateaux ou rencontres de critérium.

RENTREE DU FOOT 2023

Septembre annonce la rentrée du foot !

La Fédération Française de Football organise la Rentrée du Foot en Septembre 2023.

Ces actions vous permettront de mobiliser les enfants et présenter aux parents votre club, en organisant des opérations de promotion, des journées « portes ouvertes » et toutes les réunions nécessaires.

Le programme de la rentrée du Foot dans le Val-d'Oise :

- Samedi 30 septembre 2023 : Rentrée U6 & U7

Un kit de communication vous a été envoyé pour téléchargement via la messagerie officielle du club :

- L'affiche générique et les affiches spécifiques à destination des joueurs (toutes catégories), des arbitres et des encadrants.
- Une affiche « bienvenue dans mon club », disponible dès la fin du mois d'Août et à destination de tous les clubs désirant afficher le nom de leurs bénévoles



District du Val d'Oise de Football Calendrier U6-U13 Saison 2023/2024					
DATE	U6 / U7	U8 / U9	U10 / U11	U12 / U13	DATE
11/09/2023			Réunion Clubs Avenir		11/09/2023
13/09/2023	Date Butoir Engagements U7 et U9 Obligatoire sur FAL (Foot Animation et Loisirs)		Date Butoir Engagements départementaux U11 et U13 sur Formulaire Google Forms		13/09/2023
13/09/2023	Réunion Rentrée des Clubs Foot Animation - 19h Gourman'dit à Baillet				13/09/2023
16/09/2023			Rentrée du Foot U11		16/09/2023
23/09/2023		Rentrée du Foot U9			23/09/2023
30/09/2023	Rentrée du Foot U7		JA 9 / J9 Dep (groupes de 10)	JA 9 / J9 Dep (groupes de 10)	30/09/2023
07/10/2023		Plateau N° 1	JA 1 / J1 Dep	JA 1 / J1 Dep	07/10/2023
14/10/2023	Plateau N° 1		JA 2 / J2 Dep	JA 2 / J2 Dep	14/10/2023
21/10/2023		Plateau N° 2	JA 8 / J8 Dep (groupes de 10)	JA 8 / J8 Dep (groupes de 10)	21/10/2023
28/10/2023	Vacances Scolaires				28/10/2023
04/11/2023					04/11/2023
11/11/2023	Plateau N° 2		JA 3 / J3 Dep	JA 3 / J3 Dep	11/11/2023
18/11/2023			Challenges U10 & U11 (1er T)	JA 4 / J4 Dep	18/11/2023
25/11/2023		Plateau N° 3	JA 4 / J4 Dep	Coupe U12 (1er T)	25/11/2023
02/12/2023	Plateau N° 3		JA 5 / J5 Dep	JA 5 / J5 Dep	02/12/2023
09/12/2023		Plateau N° 4 Foot de cœur	JA 6 / J6 Dep	JA 6 / J6 Dep	09/12/2023
16/12/2023	Plateau N° 4 Foot de cœur		JA 7 / J7 Dep Matches remis	JA 7 / J7 Dep Matches remis	16/12/2023
23/12/2023	Vacances Scolaires				23/12/2023
30/12/2023					30/12/2023
06/01/2024					06/01/2024
13/01/2024		Plateau N° 5	Matches Remis	FFU13 (1er T) Coupe U12 (2e T)	13/01/2024
20/01/2024			Challenges U10 & U11 (2ème T)	Matches Remis	20/01/2024
27/01/2024	Plateau N° 5		JA 1 / J1 Dep	JA 1 / J1 Dep	27/01/2024
03/02/2024		Plateau N° 6	JA 2 / J2 Dep	JA 2 / J2 Dep	03/02/2024
10/02/2024			JA 8 / J8 Dep (groupes de 10)	JA 8 / J8 Dep (groupes de 10)	10/02/2024
17/02/2024	Vacances Scolaires				17/02/2024
24/02/2024					24/02/2024
02/03/2024	Plateau N° 6		JA 3 / J3 Dep	JA 3 / J3 Dep	02/03/2024
09/03/2024		Plateau N° 7	JA 4 / J4 Dep	FFU13 (2e T) Coupe U12 (3e T)	09/03/2024
16/03/2024	Plateau N° 7		JA 5 / J5 Dep	JA 4 / J4 Dep	16/03/2024
23/03/2024		Plateau N° 8	Challenges U10 & U11 (3ème T)	JA 5 / J5 Dep	23/03/2024
30/03/2024			JA 6 - J6 Dep	JA 6 - J6 Dep	30/03/2024
06/04/2024			Matches Remis	Finale Dép. U13-U13F Coupe U12 (4e T)	06/04/2024
13/04/2024	Vacances Scolaires				13/04/2024
20/04/2024					20/04/2024
27/04/2024	Plateau N° 8		Finale Départementale U10-U11-U11F	JA 7 / J7 Dep	27/04/2024
04/05/2024		Plateau N° 9	JA 7 / J7 Dep	Finale Régionale U13-U13F	04/05/2024
08/05/2024				Finale Dép.artementale Coupe Comité U12	08/05/2024
25/05/2024	Plateau N° 9		JA 9 / J9 Dep (groupes de 10)	JA 9 / J9 Dep (groupes de 10)	25/05/2024
01/06/2024		Plateau N° 10	Matches Remis	Matches Remis	01/06/2024
08/06/2024	JND 2024			Phase Foot à 11 (U13) #1	08/06/2024
15/06/2024				Phase Foot à 11 (U13) #2	15/06/2024
22/06/2024			Chge Régionale U11-U11F		22/06/2024
29/06/2024					29/06/2024

D.T.N. – Développement et animation des pratiques

Football d'Animation
Yves Allard

Prochaine Réunion LUNDI 2 OCTOBRE 2023



COMMISSION FOOT ANIMATION SECTION FEMININES

PV du 25 Septembre 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée 📅Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

RENCONTRES REPORTEES

FRETTOISE ES

Nous vous informons que toutes les filles des sections féminines, de mixité ou non licenciées peuvent participer.

ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

Nous avons pris note et nous retirons votre équipe U15F à 8.

ST OUEN L4AUMONE AS

Nous avons bien rajouté l'engagement de votre équipe U11F

Concernant les U15R3 s'adresser à la LPIFF

**ADAMOIS OL**

Nous avons bien pris note du changement d'horaire des U18F à 8.

Pour rappel les rencontres doivent débuter entre 14h30 et 17h au-delà de se créneaux il faut l'accord de l'adversaire.

Nous avons pris note pour vos U15F en cas de modification nous reviendrons vers vous.

Nous avons pris note du retrait de votre équipe seniors F à 8.

PUISEUX LOUVRES FC

Nous avons bien pris note de l'engagement d'une équipe U15F à 8.

Je vous rappelle que vous devez contacter la ligue pour changer votre engagement U15F R3.

ENGAGEMENTS DES CLUBS

LES ENGAGEMENTS SUIVANTS FONT SUITE AUX MODIFICATIONS OU ENGAGEMENTS DES CLUBS.

- A DATER DE CE JOUR TOUT RETRAIT « ANNULLATION DE L'ENGAGEMENT APRES PARUTION DES CALENDRIERS » SOIT 102€
- A DATER DU 1^{ER} JOUR DE COMPETITION LE FORFAIT GENERAL SERA IMPUTE

U11F	U13F CRITERIUM	U13F AVENIR	U6F & U7F	U8F & U9F
1 ERMONT AS 1	1 ENT ESSG/SOISY 2	1 ENT HERBLAY/ST LEU 1	1 ADAMOIS OL	1 ERAGNY AS FC
2 MONTMORENCY FC 1	2 GROSLAY FC 1	2 GARGES FCM 1	2 CERGY PONTOISE FC	2 ADAMOIS OL
3 PERSAN US 03 1	3 MONTMORENCY FC 1	3 ST BRICE FC 1	3 ST PRIX ES	3 CERGY PONTOISE FC
4 ENT ESSG/SOISY 1	4 PERSAN US 03 1	4 ERAGNY AS 1	4	4 ERMONT AS
5 ENT ESSG/SOISY 2	5 ADAMOIS OL 1	5 SARCELLES AAS 1	5	5 ST PRIX ES
6 BELLOY ST MARTIN ASC 1	6 ST PRIX ES 1	6 ENT ESSG/SOISY 1	6	6 VIARMES ASNIERES OL
7 ADAMOIS OL 1	7 FRANCONVILLE FC 1	7 ST OUEN AUMONE AS 1		
8 ST PRIX ES 1	8 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	8 ARGENTEUIL RC 1		
9 FRANCONVILLE FC 1	9 SARCELLES AAS 2			
10 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	10 ST OUEN AUMONE AS 2			
11 SARCELLES AAS 1	11 JOUY LE MOUTIER FC 1			
12 SARCELLES AAS 2	12 BEZONS USO 1			
13 GARGES FCM	13 ST BRICE FC 2			
14 ERAGNY AS 1	14 GONESSE RC 1			
15 BEZONS USO 1	15 ENT BEAUMONT MOURS 1			
16 ST BRICE FC 1	16 CERGY PONTOISE FC 1			
17 GONESSE RC 1	17 CERGY PONTOISE FC 2			
18 ENT BEAUMONT MOURS 1	18 COSMO TAVERNY 1			
19 CERGY PONTOISE FC 1	19 ENT HERBLAY/ ST LEU 2			
20 CERGY PONTOISE FC 2	20 ENT HERBLAY/ ST LEU 3			
21 VIARMES ASNIERES OL 1	21 ARGENTEUIL FC 1			
22 COSMO TAVERNY 1	22 DEUIL ENGHEN FC 1			
23 ENT HERBLAY/ST LEU 1	23 SARCELLES AAS 3			
24 ARGENTEUIL FC 1	24 CORMEILLAIS ASC 1			
25 DEUIL ENGHEN FC 1				
26 FOSSES FU 1				
27 ST OUEN L'AUMONE AS 1				



U15F à 8	U15F à 11	U18F à 8	U18F à 11
1 GROSLAY FC 1	1 PERSAN US 03 1	1 ADAMOIS OL 1	1 ENT BEAUMONT MOURS 1
2 PERSAN US 03 1	2 ADAMOIS OL 1	2 ROISSY EN France US 1	2 ARGENTEUIL FC 1
3 BELLOY ST MARTIN ASC 1	3 ECOUEN FC 1	3 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	3
4 ADAMOIS OL 1	4 ECOUEN FC 2	4 ECOUEN FC 1	4
5 ST PRIX ES 1	5	5 PERSAN US 03 1	5
6 ROISSY EN France US 1	6	6 ENT BEAUMONT MOURS 1	6
7 ADAMOIS OL 2	7	7 DEUIL ENGHIEU FC 1	7
8 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	8	8	8
9 COSMO TAVERNY 1	9	9	9
10 ENT HERBLAY/ST LEU 3	10	10	10
11 ARGENTEUIL FC 1	11	11	11
12 FOSSES FU 1			
13 PUISEUX LOUVRES 95 FC			
14 ENT BEAUMONT MOURS 1			
15 CORMEILLAIS ASC 1			

ENGAGEMENT EN LIGUE		SENIORS F à 8	SENIORS F D1 à 11
U15F R3 LIGUE	U18F R3 LIGUE		
1 CERGY PONTOISE FC 1	1 ENT ESSG/SOISY 2	1 BELLOY ST MARTIN ASC 2	1 COSMO TAVERNY 2
2 ENT HERBLAY/ST LEU 1	2 ENT HERBLAY/ST LEU 1	2 ADAMOIS OL 1	2 GONESSE RC 1
3 ENT HERBLAY/ST LEU 2	3 ST BRICE FC 1	3 ST PRIX ES 1	3 CERGY PONTOISE FC 2
4 ERMONT AS 1	4 ERAGNY AS 1	4 GAFEPB 1	4 DOMONT FC 1
5 MONTMORENCY FC 1	5 CERGY PONTOISE FC 1	5 GROSLAY FC 1	5 ENT HERBLAY/ST LEU 1
6 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	6 CERGY PONTOISE FC 2	6 GROSLAY FC 2	6 ARGENTEUIL FC 1
7 ARGENTEUIL RC 1	7 MONTMORENCY FC 1	7 ENT BEAUMONT MOURS 1	7 MONTMORENCY FC 1
8 BEZONS USO 1	8 ARGENTEUIL RC 1	8 CHAMPAGNE SFC 1	8 FRANCONVILLE FC 1
9 FRANCONVILLE FC 1	9 FOSSES FU 1	9 ENT HERBLAY/ST LEU 2	9 PUISEUX LOUVRES 95 1
10 PUISEUX LOUVRES 95	10 COSMO TAVERNY 1	10 MAGNY EN VEXIN FC 1	10 ERAGNY FC 1
11 DEUIL ENGHIEU FC	11 GARGES FCM 1	11 ST BRICE FC 1	11 SARCELLES AAS 3
12 GONESSE RC 1	12 CORMEILLAIS ASC 1	12 ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 2	12 ENT MARLY FOSSES 1
13 ENT ESSG/SOISY 2	13 BEZONS USO 1		13 BELLOY ST MARTIN ASC 1
14 ENT ESSG/SOISY 3	14 GONESSE RC 1		14
15 GARGES FCM 1			



RENTREE DU FOOT FEMININ

Elle aura lieu à Montmorency : le DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE 2023

**Complexe sportif Nelson Mandela
Chemin de la butte aux pères
95160 Montmorency**

Un google form a été envoyé.

Pensez à le retourner jusqu'au lundi 25/09/23 18h dernier délais

ATTENTION : On n'acceptera pas des joueuses non inscrites via le google form

ANNUAIRE FEMININ & WHATSAPP

L'ensemble des clubs inscrits et des catégories ont acceptés la diffusion des coordonnées.

LES CLUBS QUI ONT REFUSES

- FRANCONVILLE FC
- GARGES FCM

FEUILLES DE MATCHS

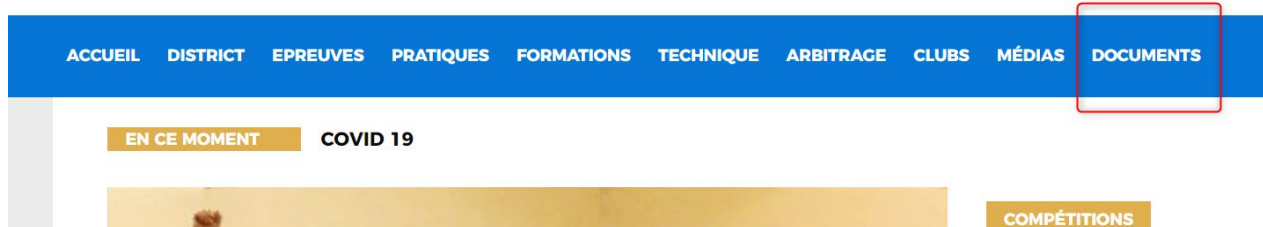
**Nous vous rappelons que le DVOF à mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.
Ci-dessous la procédure.**

ETAPE 1



FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre



ETAPE 2





ETAPE 3

Saison 2022-2023

Saison 2021-2022

Saison 2020-2021

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >	Les règles du jeu de U6 à U13	Feuille de plateau U6 / U7
TECHNIQUE >		
COMMISSION >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
FEMININES >	Feuille de plateau U8 / U9	Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FOOTBALL D'ANIMATION >		
FUTSAL >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 11-01-2023 FEMININES
ARBITRAGE >	Feuille de présence U7 Féminines	Feuille de présence U9 féminines
FEUILLE DE MATCH >		
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2023

Présents : MM Le Nagard (Président) – Duclos

Assistent : MM. Renault (Cda) - Vernet (Comité)

Excusé : M. Gondel

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

**RAPPEL*****FEUILLE DE MATCH (FMI)***

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.

COURRIERS CLUBS

Gonesse RC : Mail du 21-09-23

Demande de changement d'horaire pour vos rencontres à domicile : **le mardi à 20H45**.

Accord de la commission.

CFJ Persanaise : Mail du 22-09-23

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase pour la rencontre de Senior D1 contre Arnouville USC le samedi 14-10-23 (attestation mairie jointe).

La commission remet la rencontre au samedi 21-10-23.

Les Sportifs de Garges : Mail du 22-09-23

Pris note du jour et de l'horaire des rencontres pour vos équipes U12-U14 & U16

Garges Djibson Asc : Mail du 22-09-23

Pris note de l'engagement de vos équipes : U7-U9 et U12.

Modification d'engagement suite réunion clubs :

1 équipe U7

1 équipe U9

1 équipe U12

1 équipe U14

1 équipe U16

Accord de la commission.

Marcouville City CPA : Mail du 23-09-23

Pris note de l'engagement de vos équipes : U7-U9-U12-U14 et U16

Merci de nous communiquer le jour et les horaires de début des rencontres de critérium et de plateaux.

Merci de nous communiquer le nom du responsable de chaque catégorie.

Parmain Futsal : Mail du 25-09-23

Pris note de votre souhait d'engager une équipe en critérium U16.

Veillez enregistrer les demandes de licences correspondantes afin de pouvoir intégrer le critérium U16 départemental.

Parmain Futsal : Mail du 25-09-23

Pris note de l'absence excusée de votre responsable à la réunion du lundi 25 suite obligations professionnelles.

Futsal Club VLB : Mail du 26-09-23

Suite à la réunion club du 25-09-23

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U7 & U9

1 équipe U7

1 équipe U9

Pris note de l'horaire de début de plateaux : **le samedi à 10H30**, Gymnase Pierre de Coubertin à Villiers le Bel.

Pris note de votre demande de recevoir des plateaux après les vacances de la Toussaint.



Avicenne Asc : Mail du 26-09-23

Suite à la réunion clubs du 25-09-23

Pris note de l'impossibilité d'engager vos équipes U7 et U9 sur FAL

Modification d'engagement :

2 équipes U7

2 équipes U9

2 équipes U12

2 équipes U14

1 équipe U16

Accord de la commission.

CFJ Persanaise : Mail du 25-09-23

À la suite de la réunion club du 25-09-23

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U7- U9 et U12

1 équipe U7

2 équipes U9

2 équipes U12

RÉUNION CLUBS DU 25-09-23

La commission Futsal remercie les **10 clubs** présents à la réunion d'information et de présentation du calendrier des plateaux et des critères jeunes Futsal.

Critériums Jeunes 2023-2024 :

Critérium U12 (ouvert aux licenciés U10-U11 et U12) : 2 poules de 6 équipes

Critérium U14 (ouvert aux licenciés U12-U13 et U14) : 2 poules de 6 équipes

Critérium U16 (ouvert aux licenciés U14-U15 et U16) : 2 poules de 8 équipes

La commission est dans l'attente de l'engagement des équipes des Clubs : Combo Futsal et Sannois FCE

Les clubs ont fait la demande de création d'un critérium U10. Cette demande pourra être envisagée à partir du mois de janvier avec l'accord du Comité de Direction du DVOF.

Plateaux U7 et U9 :

La forme de pratique pour les catégories U7 et U9 reste la même que les années précédentes.

ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2023 / 2024

Liste des équipes engagées par les clubs à la date du mercredi 27-09-2023.

Les équipes ne pourront participer aux différents plateaux et critères qu'une fois le nombre de licences valides suffisantes.



ENGAGEMENT FUTSAL JEUNES

CLUBS	N° Affiliation	Plateau U7	Plateau U9	Critérium U12	Critérium U14	Critérium U16	LIGUE U18
ASF ARGENTEUIL	561071	2	2	2	2	2	1
RC ARGENTEUIL	590534						1
ARNOUVILLE USC	560543						1
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343		3	1	1	2	1
AVICENNE ASC	551972	2	2	2	2	1	
CERGY-PONTOISE FC	551988					1	
COMBO FUTSAL	560866						1
CULTURE SPORT JOCASSIENS	560972			1	1	1	
ERMONT AmS	551390	2	2				
FOOT LOISIR INDOOR	582621					1	1
FUTSAL CLUB VLB	560814	1	1				
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	1	1	1	1	1	1
LES SPORTIFS DE GARGES	590442		1	1	1	1	1
MARCOUVILLE CITY CP	580882	3	3	1	1	1	2
MONTMORENCY FUTSAL	590566						1
PARMAIN FUTSAL	551445					1	
PERSANAISE CFJ	580869	1	2	2	1	1	1
SANNOIS FCE	550552						
VEMARS ST WITZ FC	524020					1	1
		12	17	11	10	14	13

CALENDRIERS JEUNES

CATEGORIE : U16 Futsal PH 1

GROUPE DE 8

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 07.10.23	Sa 14.10.23	Sa 21.10.23	Sa 11.11.23	Sa 18.11.23	Sa 02.12.23	Sa 09.12.23
Di 08.10.23	Di 15.10.23	Di 22.10.23	Di 12.11.23	Di 19.11.23	Di 03.12.23	Di 10.12.23
2 - 7	3 - 1	4 - 2	5 - 3	6 - 4	7 - 5	1 - 6
4 - 5	5 - 6	6 - 7	7 - 1	1 - 2	2 - 3	3 - 4
6 - 3	7 - 4	1 - 5	2 - 6	3 - 7	4 - 1	5 - 2
8 - 1	2 - 8	8 - 3	4 - 8	8 - 5	6 - 8	7 - 8



PHASE 1

CRITÉRIUM U16 FUTSAL GR A		
1	580869	PERSANAISE CFJ 1
2		EXEMPT
3	551972	AVICENNE ASC 1
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 2
5	551988	CERGY-PONTOISE FC 1
6	561071	ASF ARGENTEUIL 1
7	551445	PARMAIN FUTSAL AS 1
8	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1

CRITÉRIUM U16 FUTSAL GR B		
1	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS 1
2	582621	FOOT INDOOR LOISIR 1
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 1
4	524020	VÉMARS ST WITZ 1
5	561071	ASF ARGENTEUIL 2
6	580442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
7	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
8		EXEMPT

N°	CRITERIUM U16	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 15H00
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 12H00
551 972	AVICENNE ASC	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	Le Samedi à 18H00
551 988	CERGY-PONTOISE FC	Gymnase de la Plaine, 2-6 Rue de la Plaine, 95800 Cergy	Le Samedi à 10H30
560 972	CULTURE SPORT JOCASSIENS	Gymnase des Merisiers, Rue Rossini 95280 Jouy le Moutier	Le Dimanche à 16H00
582 621	FOOT INDOOR LOISIR	Gymnase Angélo Parisi, 162 Bd Paul Vaillant Couturier, 95190 Goussainville	Le Samedi à 11H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Samedi à 12H30
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Samedi à 11H00
580 882	MARCOUVILLE CITY CP	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	
580 869	PERSANAISE CFJ	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Samedi à 17H30
551 445	PARMAIN FUTSAL	Gymnase Alain Colas, 2 Rue des Coutures 95620 PARMAN	
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	
524 020	VEMARS ST WITZ FC	Complexe Sportif - Rue Marcel Gauthier- 95470 Vémars	Le Samedi à 14H00

CATEGORIE : U14 Futsal PH 1

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 07.10.23	Sa 21.10.23	Sa 18.11.23	Sa 02.12.23	Sa 16.12.23
Di 08.10.23	Di 22.10.23	Di 19.11.23	Di 03.12.23	Di 17.12.23
2 - 5	3 - 1	4 - 2	5 - 3	1 - 4
4 - 3	5 - 4	1 - 5	2 - 1	3 - 2
6 - 1	2 - 6	6 - 3	4 - 6	5 - 6



PHASE 1

CRITÉRIUM U14 FUTSAL GR A		
1	561071	ASF ARGENTEUIL 2
2	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS 1
3	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
4	551972	AVICENNE ASC 1
5	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
6		EXEMPT

CRITÉRIUM U14 FUTSAL GR B		
1	580869	PERSANAISE CFJ 1
2	561071	ASF ARGENTEUIL 1
3	551972	AVICENNE ASC 2
4	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
5	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 1
6		EXEMPT

N°	CRITERIUM U14	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 13H30
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 14H00
551 972	AVICENNE ASC	Gymnase Nelson Mandéla, 25 Bd de l'Europe 95300 Pontoise	Le Samedi à 12H00
560 972	CULTURE SPORT JOCASSIENS	Gymnase des Merisiers, Rue Rossini 95280 Jouy le Moutier	Le Dimanche à 13H30
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Dimanche à 12H30
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Dimanche à 13H45
580 882	MARCOUVILLE CITY CP	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	
580 869	PERSANAISE CFJ 1	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Dimanche à 12H00
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	

CATEGORIE : U12 Futsal PH 1

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 14.10.23	Sa 11.11.23	Sa 25.11.23	Sa 09.12.23	Sa 13.01.24
Di 15.10.23	Di 12.11.23	Di 26.11.23	Di 10.12.23	Di 14.01.24
2 - 5	3 - 1	4 - 2	5 - 3	1 - 4
4 - 3	5 - 4	1 - 5	2 - 1	3 - 2
6 - 1	2 - 6	6 - 3	4 - 6	5 - 6



PHASE 1

CRITÉRIUM U12 FUTSAL GR A		
1	561071	ASF ARGENTEUIL 1
2	551972	AVICENNE ASC 2
3	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
4	580869	PERSANAISE CFJ 2
5	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS 1
6	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1

CRITÉRIUM U12 FUTSAL GR B		
1	551972	AVICENNE ASC 1
2	561071	ASF ARGENTEUIL 2
3	580869	PERSANAISE CFJ 1
4	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
5	850343	ATTAINVILLE FIUTSAL CLUB 1
6		EXEMPT

N°	CRITERIUM U12	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 13H30
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 14H00
551 972	AVICENNE ASC	Gymnase Nelson Mandéla, 25 Bd de l'Europe 95300 Pontoise	Le Samedi à 12H00
560 972	CULTURE SPORT JOCASSIEN	Gymnase des Merisiers, Rue Rossini 95280 Jouy le Moutier	Le Dimanche à 10H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Dimanche à 10H30
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Dimanche à 16H45
580 882	MARCOUVILLE CITY CP	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	
580 869	PERSANAISE CFJ 1	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Dimanche à 11H00
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	

DEMANDE D'INFORMATIONS

La commission demande au club de Marcouville City CPA de bien vouloir transmettre un Mail au DVOF en spécifiant le jour et l'heure de début des rencontres des plateaux et critérium.

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaire-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.



PLATEAU FUTSAL U7

Journée N°1 - Week-end des 07 et 08 Octobre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 08 Octobre 2021 (coup d'envoi à 12h00)			
ASF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil (1 & 2) Avicenne Asc 1 Ermont Ams 1 Futsal Club VLB 1 Garges Djibson Asc 1 Marcouville City 1 Cfj Persanaise 1

PLATEAU FUTSAL U9

Plateau N°1 - Week-end des 14 et 15 Octobre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 14 Octobre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Avicenne Asc (1 & 2) Futsal Club VLB 1 Cfj Persanaise 1
Dimanche 15 Octobre 2023 (Coup d'envoi à 12h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	6	AsF Argenteuil (1 & 2) Ermont Ams 1 Garges Djibson Asc 1 Les Sportifs de Garges 1 Mazrcouville City CP 1

MATCHS REMIS

SENIOR D1

Match n° 26509805 : Cfj Persanaise / Arnouville Usc : le samedi 21-10-23 à 21H00

SENIOR D2

Match n° 26571848 : Montmagny Asfs 2 / Sannois Fce 2 : le lundi 02-10-23 à 20H45

Match n° 26571850: St Brice Fc 1 / Futsal Club VLB 1: le Samedi 07-10-23 à 20H30

Match n° 26571851: My Sarcelles 1 / Montmorency Futsal 2 : le Lundi 02-10-23 à 21H30

Match n° 26601962 : Parmain Futsal 2 / Cergy-Pontoise Fc 1 : le mercredi 04-10-23 à 21H15

Match n° 26601964 : RC Argenteuil 2 / My Sarcelles 2 : le jeudi 05-10-23 à 20H00

Match n° 26601966 : Goussainville Fc 2 / Combo Futsal 2 : le samedi 07-10-23 à 16H00



DEMANDE D'INFORMATIONS

La commission demande à tous les clubs ayant des rencontres programmées un jour férié de bien vouloir aviser le DVOF de l'impossibilité de disputer les rencontres le jour prévu au calendrier.
Dans le cas de fermeture du gymnase un jour férié, merci de fournir au DVOF l'attestation d'indisponibilité du gymnase.

Prochaine réunion
Lundi 09 octobre à 18H30



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2023

Présents : MM. Plassart - Lacour

Assistent : MM. Diaz- Letellier (Comité).

REPORT DE LA FORMATION DELEGUE DE CLUB

La commission a décidé de reporter à une date ultérieure la formation de DELEGUE CLUB du vendredi 29 septembre 2023 par manque de stagiaire.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF. (**ADDITIF DE L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT SPORTIF DU DVOF**)

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette. **N'oubliez pas de les transmettre vos FMI avant minuit le soir du match.**

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).



Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter

La date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

[Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.](#)

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google **VERSION** Vous retrouverez cette version sous le nom (Feuille de Match Informatisée). Cette version est disponible sur le Store Apple.

[Cette version est obligatoire.](#)

Bonne saison à vous !

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

EFFACER LES DONNÉES - VIDER LE CACHE

À chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.

Mode opératoire

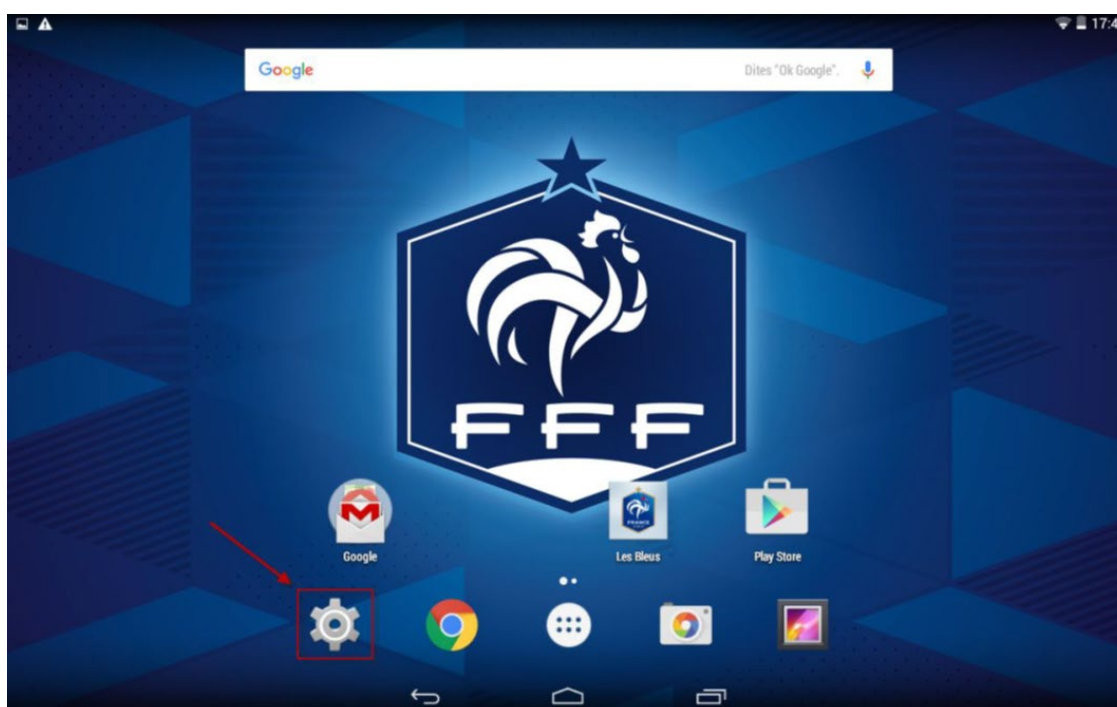
PREREQUIS

1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.

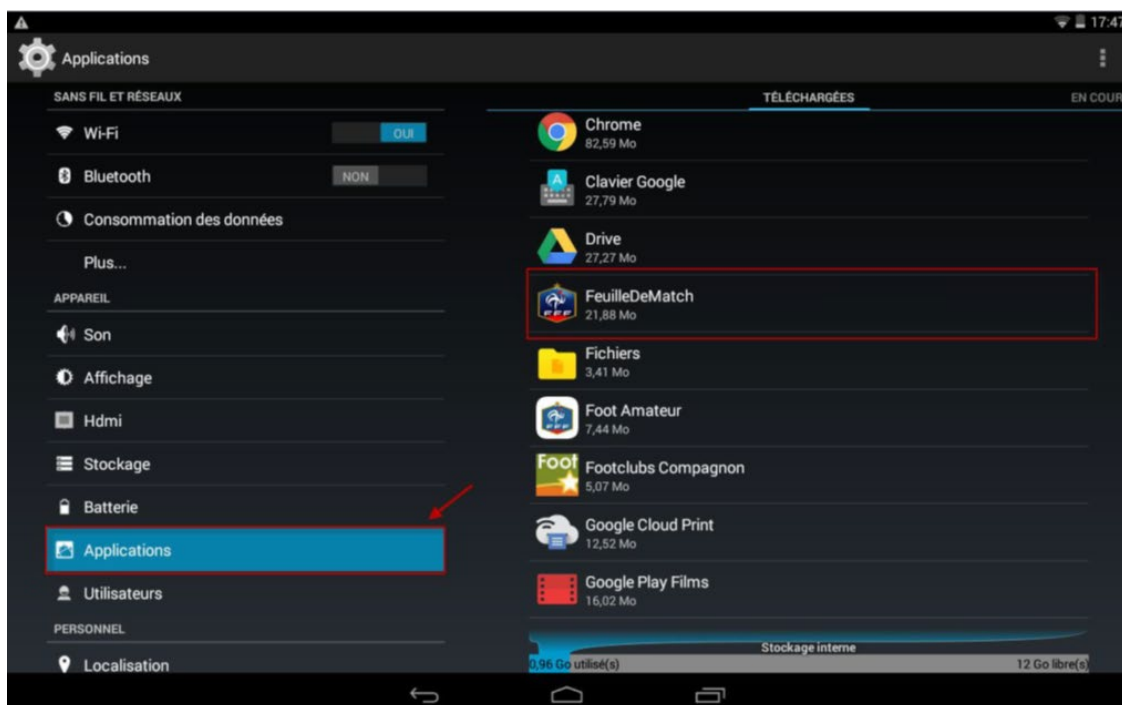
2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».

3-Fermer l'application

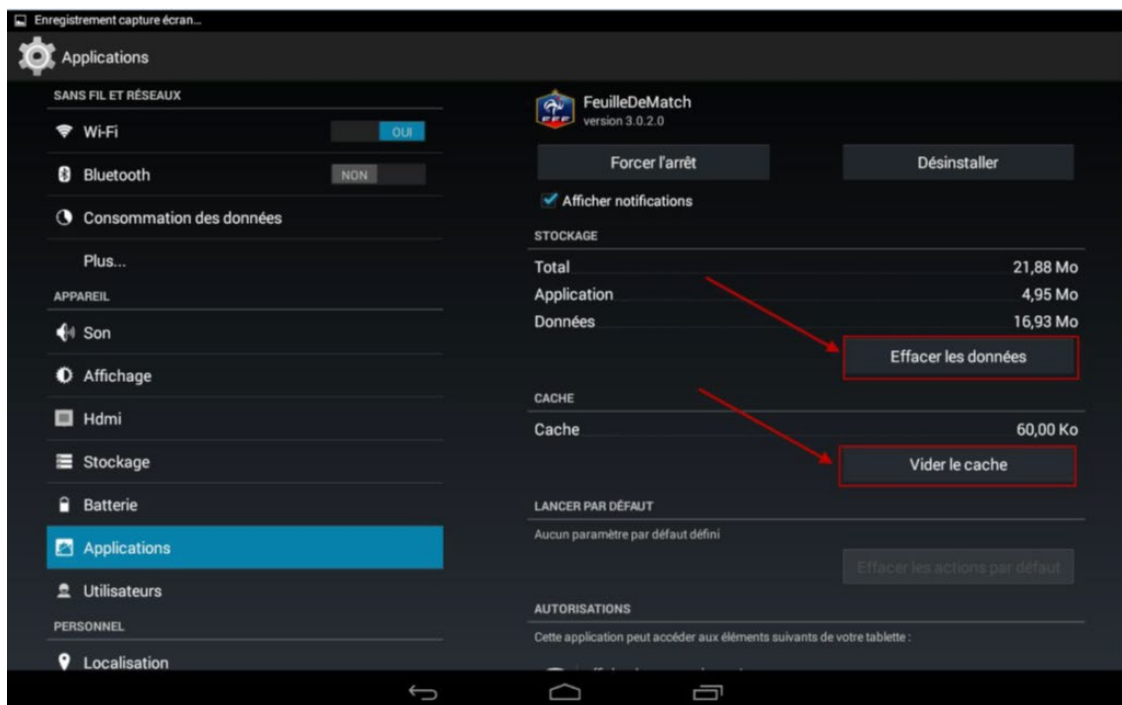
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



☑ Sélectionnez Application puis Feuille de Match



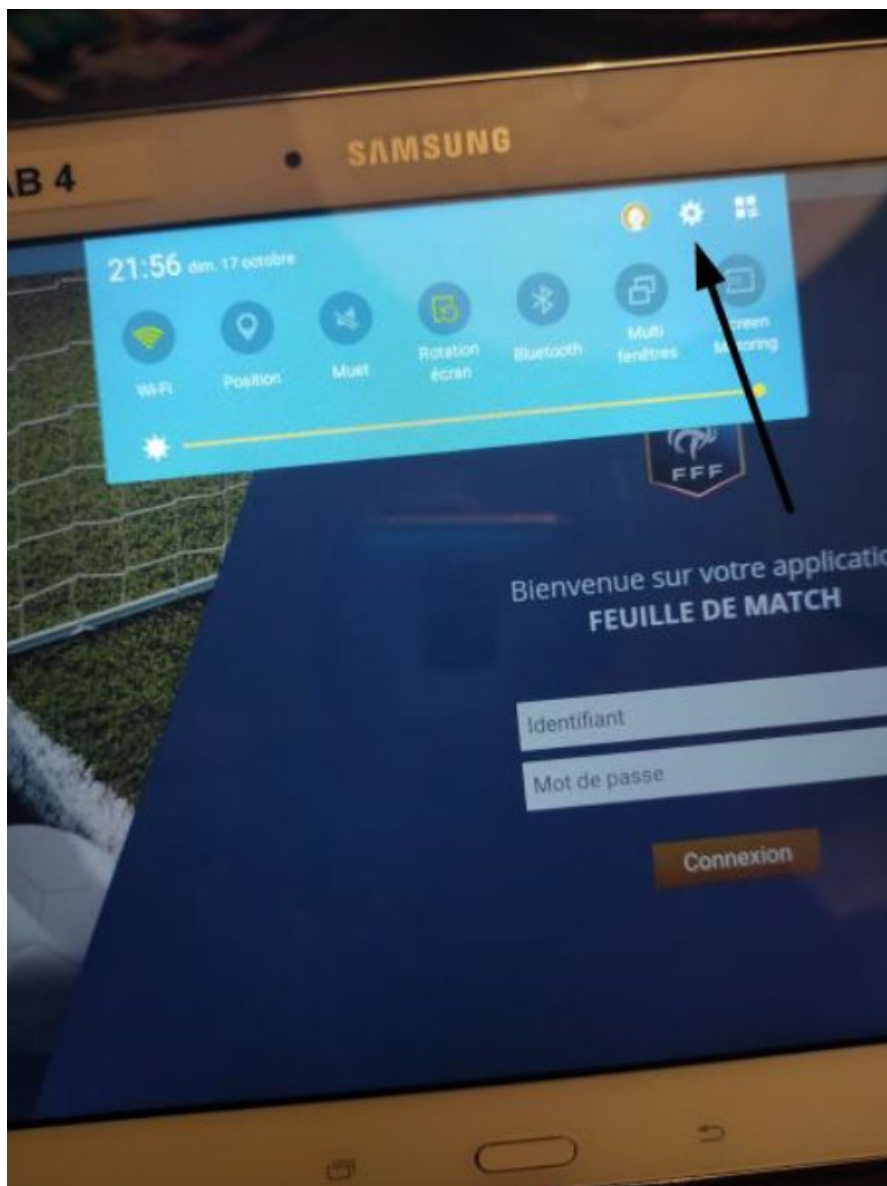
☑ Effacer les données et vider le cache



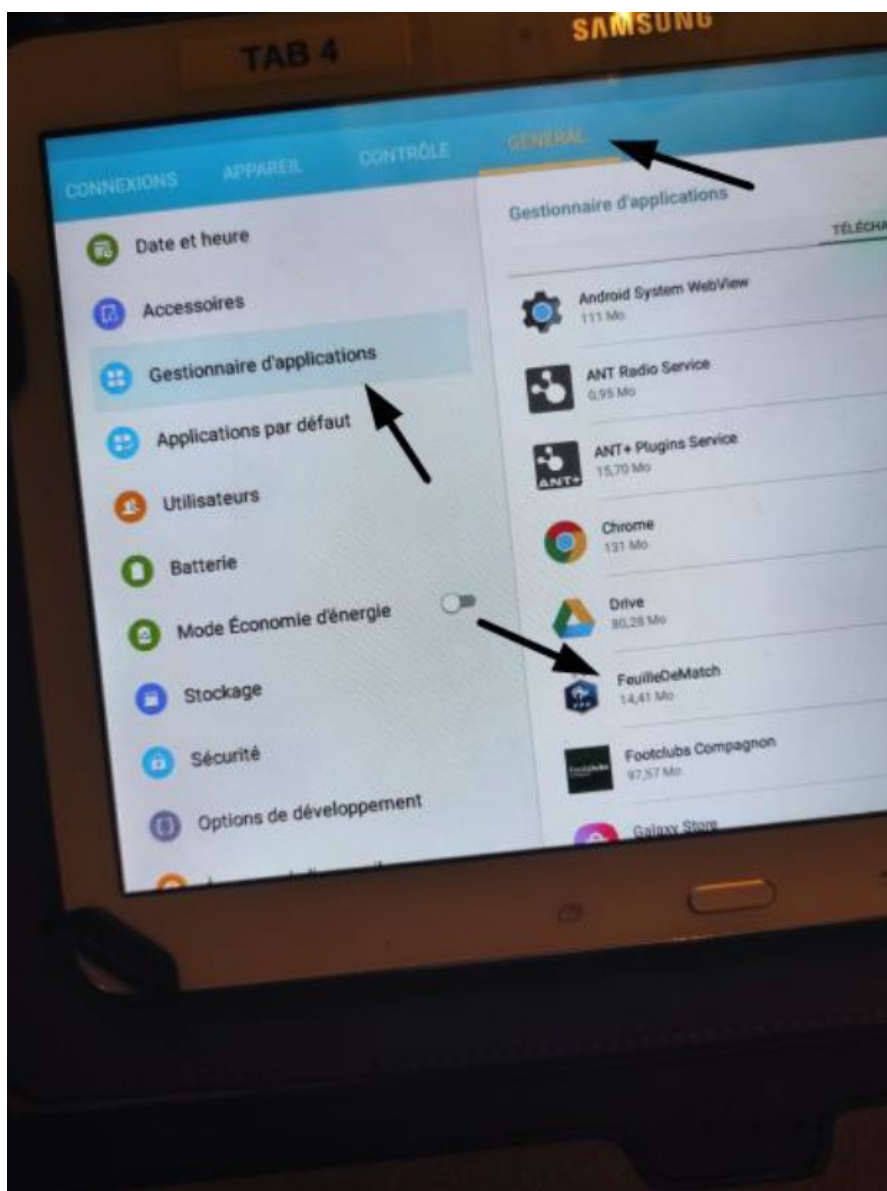
☐ Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.

AUTRES TABLETTES

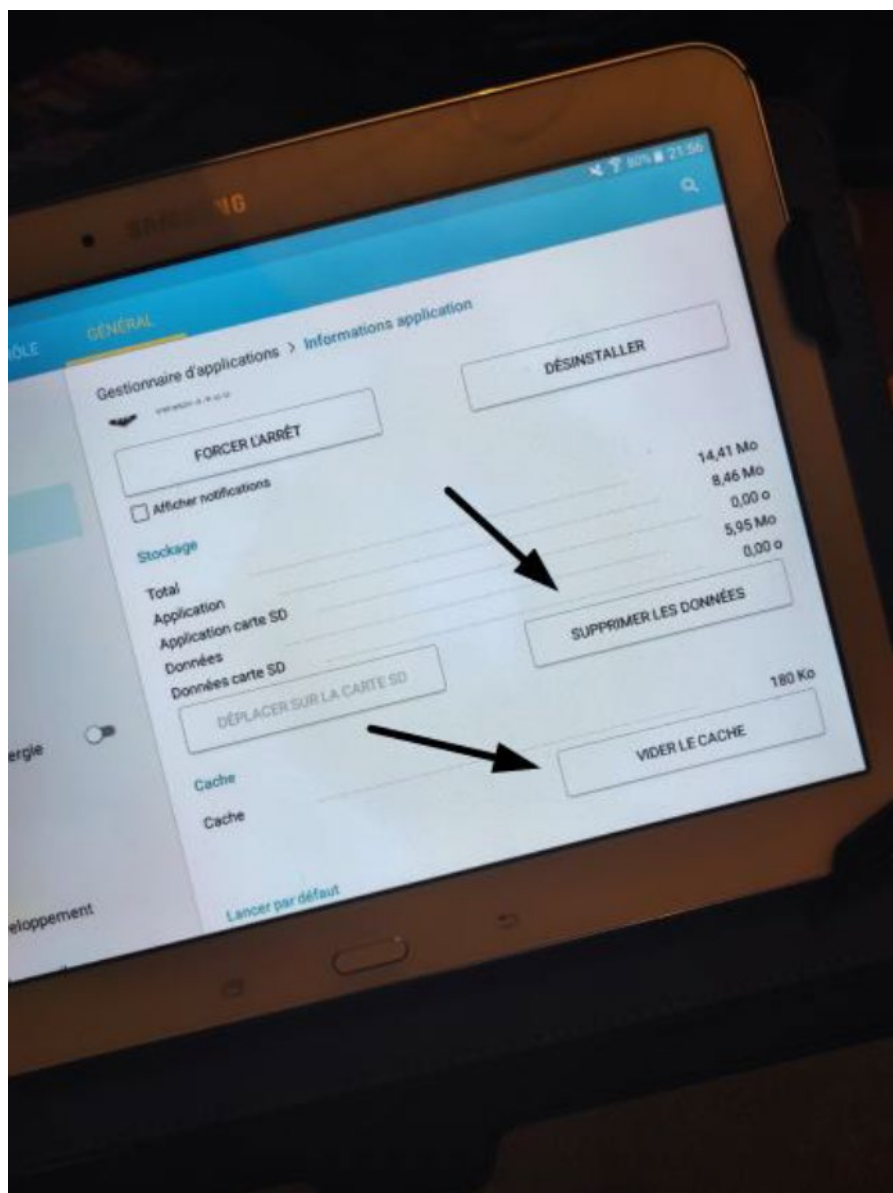
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



🔗 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match



🔗 Supprimer les données et Vider le cache



Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres
La récupération se termine en quelques secondes !



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2023

Présents : MM. Febvay - Plassart – Lacour - Da Mata.

Assite : M. Letellier (Comité).

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge

Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

CLASSEMENT

Ville de HERBLAY SUR SEINE : NNI 953060101

MM. LACOUR et PLASSART de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le lundi 25 septembre 2023 à 10h00, au Stade des BEAUREGARDS, Rue de PIERRELAYE, pour confirmation de classement de l'installation.

Ville de BOUFFEMONT : NNI 950910101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le mercredi 27 septembre 2023 à 10h00, au Stade Jean Baptiste CLEMENT, Rue CLEMENT, pour confirmation de classement de l'installation.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.



RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 28 Septembre 2023

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontres du 08 Octobre 2023

U18 D1

Match 25897975 : Adamois OL / Ecoeu FC

Délégué : M. Thierry Paumier

Délégué adjoint : M. Pascal Pézière

Match 25897976: Corneillais ACS / St Ouen AS

Délégué : M. Michel Bailliez

Match 25897977 : St Leu FC / RC Argenteuil

Délégué principal : M. Christian Febvay

Délégué adjoint : M. Hicham El Fakri

Match 25897980 : Bezons USO / Goussainville FC

Délégué : M Philippe Calvé

Seniors D1

Match 25897357 : Osny FC / Jouy le Moutier FC

Délégué : M. Gérard Alcan

Match 25897358: Entente SSG / St Brice FC

Délégué: M. Joseph Plassart

Match 25897359: Gonesse RC / Ecoeu FC

Délégué : M. Fabrice Gondel

Match 25897360 : St Leu FC / Champagne SFC

Déléguée : Mme Béatrice Zami

Match 25897361: Persan US / Marly la Ville ES

Délégué principal : M. Jean-Pierre Lacour

Délégué adjoint: M. Djillali Ouanfouf

Match 25897362: St Ouen AS / Groslay FC

Délégué : M. Christophe Gauvin Laurent Valette